

## Communiqué FSU Campagne d'emplois 2017

Cher-e-s collègues,

Suite au blocage du Conseil d'Administration le 9 décembre, le président de l'université a réuni les responsables de composantes puis les fédérations syndicales représentées au comité technique ce jour, vendredi 16 décembre 2016.

Une nouvelle proposition de campagne d'emplois a été faite et les instances (CT le 5 janvier et CA le 6 janvier) seront convoquées pour délibération.

Le président propose en l'état :

1) de publier, pour 2017, 20 postes d'enseignant-es-chercheurs supplémentaires, MAIS au fil de l'eau avec affectation au 1er décembre 2017 ce qui permet d'économiser environ 360 000 euros de masse salariale sur le budget 2017 par rapport à une publication normale.

La publication au fil de l'eau permet de se donner le temps de définir les profils de poste au cours du premier semestre 2017,

2) de s'engager sur une campagne pluriannuelle d'emplois à hauteur de 80 emplois environ pour les années 2018 et 2019,

3) de remettre en œuvre une commission d'optimisation des postes dès janvier 2017.

Nous rappelons que même avec cette augmentation de la campagne d'emplois, l'établissement ne crée pas de postes, mais ne fait que publier des postes existants, malgré l'augmentation d'effectifs étudiants et l'autorisation par le ministère de créer 11 nouveaux postes.

Nous avons pointé plusieurs interrogations ou réserves :

- l'absence de nouvelle publication de postes BIATSS,
- le défaut de la publication de postes par un mouvement au fil de l'eau qui restreint le champ de recrutement,
- le maintien de la publication de postes qui n'ont été ni traités en commission ni proposés par les composantes.

La mobilisation des personnels, de leurs représentant-e-s et de certaines composantes via leurs conseils a permis cette première avancée, qui ne règle pas le déficit flagrant de personnels dans toutes les domaines à l'université de Rouen Normandie dont l'Etat porte la responsabilité première.

Nous proposerons l'organisation d'une Assemblée Générale au cours de la première semaine de janvier pour rendre compte de l'évolution de ce dossier.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN